

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

***PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA  
DÉLIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS (PAGDS)***

Financement Banque mondiale  
Projet N° P164302 - Crédit : IDA 7079-CI

***APPUI DU PAGDS A L'UNITÉ D'APPUI AUX PROJETS  
PRIORITAIRES (UA2P) DE LA PRIMATURE***

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE SUIVI DES PROJETS  
PRIORITAIRES**

**PÉRIODE COUVERTE : 01 Octobre au 31 Décembre 2025**

Décembre 2025

## **SOMMAIRE**

<b>I- CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT .....</b>	<b>3</b>
<b>II- PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P .....</b>	<b>4</b>
<b>III- REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2025.....</b>	<b>5</b>
<b>IV- PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE (JANVIER À MARS 2026).....</b>	<b>18</b>

## **I- CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT**

Ce rapport fait partie du suivi et de l'évaluation des Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD) du projet d'appui au PAGDS (Projet d'Amélioration de la Gouvernance et de la Délivrance des Services de Base aux Citoyens). Ce dernier est coordonné par l'UA2P (Unité d'Appui à la Mise en Œuvre des Projets Prioritaires) relevant de la Primature. Il couvre la période du quatrième trimestre de la troisième année du projet, conformément à l'ILD 10.2, qui stipule l'obligation de produire et de diffuser des rapports trimestriels sur les programmes et projets prioritaires par les Delivery Units.

Le présent rapport offre un aperçu détaillé des actions menées par l'UA2P durant la période du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Décembre 2025. Il présente l'état d'avancement de l'UA2P dans le suivi des projets par pôles thématiques et dans la gestion des portefeuilles de projets, conformément à la Feuille de Route du Gouvernement pour l'année 2025. Ce document met en évidence les faits marquants et fournit un état des lieux des progrès réalisés dans les domaines de l'Agriculture, de l'Industrie & ICC, de la Task Force et de la Cellule de l'Economie Circulaire.

## **II- PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P**

Afin d'assurer l'exécution efficace des programmes du Plan Stratégique 2030, il s'est avéré impératif de mener une rupture dans les méthodes de mise en œuvre et de concevoir un dispositif d'exécution hautement spécialisé. À cet effet, le plan stratégique envisage la création d'un réseau d'agences d'exécution (ou plus précisément de suivi de l'exécution – Delivery Units) pour faciliter la mise en œuvre du Plan. C'est ainsi que l'UA2P a été mise en place, sous l'autorité son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

L'UA2P financée par la Banque mondiale à travers le PAGDS est un programme national d'accélération de la mise en œuvre de projets hautement prioritaires. Elle a pour mission de faciliter et contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre des projets prioritaires, afin d'accélérer leur rythme d'exécution et garantir l'atteinte de leurs objectifs.

A ce titre, comme stipulé dans l'arrêté de création 0709/PM/CAB du 1<sup>er</sup> juillet 2022, elle est chargée de :

- Apporter un appui à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires ;
- Mettre en place des mécanismes permettant aux structures et services en charge de la mise en œuvre des projets prioritaires d'examiner régulièrement l'efficacité de leurs actions en rapport avec les objectifs et résultats attendus, notamment à travers des outils informatiques développés à cet effet ;
- Établir des routines régulières de travail avec les coordonnateurs et les équipes techniques pour l'identification des risques, des problèmes ou des goulots d'étranglement, et mettre en œuvre des actions pour la résolution rapide des problèmes ;
- Fournir à toutes les parties prenantes concernées, un accès au tableau de bord contenant l'analyse des progrès réalisés sur les différents programmes et projets prioritaires ainsi que la situation de leurs impacts respectifs ;
- Renforcer les capacités des structures et départements en charge de la mise en œuvre et/ou du suivi des programmes et projets prioritaires ;
- Élaborer le Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA) de l'Unité de Gestion;
- Assurer le suivi des réformes clés ;
- Élaborer la stratégie et le plan intégrés de communication des livrables et résultats relatifs aux programmes et projets prioritaires ; et
- Élaborer le plan global de collecte de données, d'analyse et de partage d'informations de l'UA2P avec les outils adaptés et l'appui de technologie nécessaire.

En outre, des missions de supervision des opérations au niveau local et de partage de connaissance au niveau régional et international seront effectuées en fonction des besoins.

### **III- REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU QUATRIEME TRIMESTRE 2025**

#### **A- Au titre du Pôle social et du Pôle agriculture**

Au quatrième trimestre 2025, le pôle Agriculture a concentré ses actions sur 10 principaux projets issus des dossiers du Desk Secteur Privé du cabinet du Premier Ministre y compris notre contribution au suivi de la mise en œuvre de la SNCD. Ces actions visent à accélérer l'exécution des projets structurants, renforcer les résultats et améliorer la coordination du secteur.

Ces projets sont les suivants :

1. **Projet CAPEC** : Appui et supervision des études de la **CAPEC** sur L'analyse DES FILIERES VIVRIERES STRATEGIQUES : ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
2. **Projet Coton Textile & Habillement** :
  - a. Appui à l'opérationnalisation de la politique sectorielle pour le développement de l'industrie Textile et Habillement ;
3. **Filière sucrière** :
  - a. Appui à la formalisation du MoU entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'AIS (Association des Industriels Sucriers)
  - b. Appui au renouvellement du Contrat-Plan avec pour objectif de combler les besoins de la Côte d'Ivoire en Sucre ;
4. **AGRA/Value4Her** : Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her) ;
5. **PROSVIT-CI** : Le Programme Social d'accélération de la production Vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire ;
6. **Projet MATA** : Facilitation de la réalisation d'une étude sur la cartographie des zones de production vivrière pour les besoins des projets de transformation agricoles et de distribution des produits vivriers tels que le projet MATA ;
7. **SNCD** : Contribution aux activités de la SNCD sur les axes prioritaires ;
8. **INVEST International** : Appui à l'opérationnalisation des 9 projets avec le groupe INVEST International
9. **90 STERLING ROAD** : Facilitation de la signature des différentes conventions de prestation entre la société 90 STERLING ROAD et l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le ministère des Transports ;
10. **Terre des Légendes** : Programme de réhabilitation et de valorisation de la Ville de Grand Bassam.

Les détails relatifs à l'état d'avancement de chaque projet sont présentés dans le tableau suivant.

### Légende statut

	: Réalisée		: On track		: En retard
--	------------	--	------------	--	-------------

N°	STATUT	PROJET/RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT/NIVEAU DE SUIVI	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DÉCISION
1		<b>Projet CAPEC</b>	<input type="checkbox"/> Contribution à l'élaboration des TDRs <input type="checkbox"/> Contribution au choix des cultures concernées par l'étude <input type="checkbox"/> Contribution à la validation des offres techniques et financières <input type="checkbox"/> Appui à la procédure administrative pour lancement de l'étude	RAS	<b>RAS</b>
2		<b>Politique de Relance de la Filière Coton, Textile &amp; Habillement (CT&amp;H)</b>	<input type="checkbox"/> Gestion du secrétariat des commissions technique en charge du suivi des Axes stratégiques 4 et 5 portant respectivement sur l'Approvisionnement Durable en matières premières et le Développement du Capital Humain et Entrepreneuriat  <b>Au 4ème trimestre 2025,</b>  <input type="checkbox"/> Organisation d'un atelier du 13 au 15 novembre 2025 à Grand-Bassam ayant abouti à l'adoption du plan d'actions opérationnel (PAO) de la politique sectorielle sur le textile et l'habillement <input type="checkbox"/> Mise en place d'une Task Force pour le suivi de la mise en œuvre du PAO de la politique sectorielle	RAS	<b>RAS</b>
3		<b>Dossier industrie sucrière</b>	<b>Au 4<sup>eme</sup> trimestre,</b>  <input type="checkbox"/> Mise en place d'un groupe de travail technique (UA2P et sucriers) pour le développement de l'industrie sucrière et dérivés <input type="checkbox"/> Mission terrain dans les usines sucrières du 26 au 29 novembre 2025 et du 02 au 05 décembre 2025 <input type="checkbox"/> Contribution à l'élaboration du MoU <input type="checkbox"/> Contribution à l'avenant du contrat-Plan <input type="checkbox"/> Elaboration des TDRs de l'atelier de haut niveau sur la filière sucrière	RAS	<b>RAS</b>
4		<b>AGRA/Value4Her</b>	<input type="checkbox"/> Kick off meeting avec équipe régionale AGRA <input type="checkbox"/> Préparation d'une note conceptuelle de PPP <input type="checkbox"/> Identification et sélection de 06 coopératives de femmes pour le démarrage du pilote du projet d'appui aux femmes du vivrier et du karité	RAS	<b>RAS</b>

			<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Poursuite des échanges avec l’Ambassade des Pays Bas pour l’étude de faisabilité portant sur la mise en place d’une autorité de régulation de la filière horticole en Côte d’Ivoire.</li> <li><input type="checkbox"/> Projet de développement et de valorisation des produits alimentaires agricoles des coopératives COCOPROVI</li> </ul> <p>Projet de développement et de valorisation des produits vivriers agricoles des femmes des coopératives de FERKE</p>		
5		<b>Programme Social d’Accélération de la Production Vivrière et de la Transformation en Côte d’Ivoire/ PROSVIT-CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Co-création des projets avec l’Institution AGRA visant à contribuer à l’amélioration des systèmes alimentaires en Côte d’Ivoire</li> <li><input type="checkbox"/> Conception de projet visant à contribuer à la sécurité alimentaire par la production de cultures stratégique nécessaire à l’autosuffisance alimentaire</li> <li><input type="checkbox"/> Mise en place de partenariat avec l’Institution AGRA en faveur des Coopératives des femmes</li> <li><input type="checkbox"/> Négociations en cours entre AGRA pour l’installation des bureaux locaux de l’institution</li> <li><input type="checkbox"/> Finalisation du MoU entre AGRA et l’Etat de CI</li> <li><input type="checkbox"/> Participation au sommet AGRA de haut niveau à Kigali marquée par la journée dédiée au projet Côte d’Ivoire (Flagship) et une audience accordée par Dr KALIBATA Agnès, Présidente de AGRA au représentant du Premier Ministre ivoirien.</li> <li><input type="checkbox"/> Quatre manifestations d’intérêt enregistrées pour le financement du projet : FIDA, BIDC, BADEA, BAD</li> <li><input type="checkbox"/> Introduction de la World Food Program dans les échanges de financement du PROSVIT-CI</li> <li><input type="checkbox"/> Discussion en cours avec le FIDA pour l’organisation de la table ronde de mobilisation de financement pour le PROSVIT-CI</li> <li><input type="checkbox"/> Cartographie régionale des projets agricoles financés par des bailleurs (Banque Mondiale, BAD, AFD, UE...)</li> </ul>	RAS	<b>RAS</b>
6		<b>Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Structuration du projet en cours : définition de la stratégie globale (vision, Business plan, chronogramme d’exécution du projet).</li> </ul> <p>Recherche de bailleurs pour le financement du projet</p>	RAS	<b>RAS</b>
7		<b>Stratégie nationale Cacao durable (SNCD)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Participation aux différentes réunions hebdomadaires de la SNCD et aux différents Comités Techniques de Coordination (CTC) en tant que membres de la SNCD</li> <li><input type="checkbox"/> Participation aux réunions hebdomadaires ainsi qu’au Comité Technique de coordination de la SNCD en qualité d’Expert en charge de l’Axe 3 « Lutte contre la déforestation ».</li> <li><input type="checkbox"/> Participation en qualité de Membre pour le compte de la Primature, aux sessions du Groupe de travail interministériel en charge de la lutte contre la déforestation (TASK FORCE AGRO-FORÊT).</li> <li><input type="checkbox"/> Suivi de la mise en place d’un cadre réglementaire du Marché carbone en Côte d’Ivoire.</li> <li><input type="checkbox"/> Suivi hebdomadaire de la mise en œuvre par le BNETD du cahier de charge relatif à l’élaboration du Système national de suivi spatial des forêts et d’alerte précoce contre la déforestation.</li> </ul>	RAS	<b>RAS</b>

			<input type="checkbox"/> Participation aux séances de travail préparatoires de la reprise du dialogue CI/UE sur l'Agriculture Durable.		
8		<b>Portefeuille Invest International</b>	<input type="checkbox"/> Recrutement des consultants chargé de l'assistance technique de 08/09 projets du portefeuille validés <input type="checkbox"/> Lancement de l'appel d'offres pour l'étude de faisabilité du projet de Protection du Littoral Port Bouët – Grand Bassam (WACA-ResIP), avec un démarrage des travaux prévu avant la fin de 2025 <input type="checkbox"/> Signature de l'accord de don pour les études de faisabilités du projet de modernisation du Port de San Pedro <input type="checkbox"/> Transmission à la Primature des TdR élaborés pour les études de faisabilité par les Consultants <input type="checkbox"/> Mise en relation des consultants et des équipes projets avec le point focal de la Delivery Unit <input type="checkbox"/> Mise en place des routines de suivi <input type="checkbox"/> Constitution d'une équipe technique par la Primature pour la gestion du projet de tri et recyclage des déchets de cacao ainsi que du projet de valorisation des déchets rizicoles	RAS	<b>RAS</b>
9		<b>90 STERLING ROAD</b> : Facilitation de la signature des différentes conventions de prestation entre la société 90 STERLING ROAD et l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Ministère des Transports	<input type="checkbox"/> Contribution à la sélection des projets selon les compétences techniques des partenaires de 90 Sterling <input type="checkbox"/> Définition de la fiche synoptique des compétences techniques de 90 Sterling et consortium <input type="checkbox"/> Appui à la manifestations d'intérêt pour la construction du chemin de fer du TGV reliant Abidjan Ferkessédougou passant par Yamoussoukro intégrant <input type="checkbox"/> Conduite des démarches administratives nécessaires à l'avancement du processus de signature du MoU entre les structures partenaires de 90 Sterling Road et l'Etat de Côte d'Ivoire.	RAS	<b>RAS</b>
10		<b>Grand Bassam : Terre des Légendes</b>	<input type="checkbox"/> Travaux de restructuration du projet en lien avec le projet « Bassam Terre des légendes » en cours	RAS	<b>RAS</b>

## **B- Au titre de la Task Force Primature (TFP)**

### **A. Au titre du Pôle social et du Pôle agriculture**

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, les activités du Pôle Social et du Pôle Agriculture ont été principalement orientées vers le suivi des projets de la Banque mondiale, de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes ainsi que le traitement des dossiers de la Primature, à travers la Task Force de la Primature (TFP). Compte tenu des impératifs de résultats imposés par les autorités, le Pôle social et le Pôle Agriculture ont concentré leurs efforts sur des initiatives stratégiques de la TFP visant à rehausser le taux de décaissement des projets financés par la Banque mondiale.

### **B. Au titre de la Task Force Primature (TFP)**

Pour rappel, face au constat des faibles résultats obtenus depuis plusieurs années au niveau de la performance des projets financés par les partenaires techniques et financiers (PTF), SEM le Premier Ministre a créé une cellule spéciale dénommée Task-Force Primature (TFP), qui est un démembrement de l'Unité d'Appui de mise en œuvre des Projets Prioritaires (UA2P).

L'objectif principal de cette cellule est d'améliorer les taux de décaissement des projets, optimiser leurs performances, faciliter les processus administratifs et s'assurer de l'impact au niveau des populations.

La TFP vise à renforcer la gouvernance et l'efficacité des investissements publics.

Pour mener à bien sa mission, la TPF dispose d'une équipe expérimentée et pluridisciplinaire (Génie civil, Gestion de projets, Gestion administrative, sciences économiques et statistiques) placée sous l'autorité direct du Cabinet de SEM le Premier Ministre.

Les interventions de la TFP ciblent l'ensemble de l'écosystème de mise en œuvre des projets de développement, incluant les partenaires au développement, les cellules de coordination de portefeuilles-projets, ainsi que les entités en charge des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre, et les directions de l'administration publique (DGMP, DCF, PGDP, DGF, etc.). Un point régulier est transmis pour information de la Primature.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs fixés, la TFP utilise la même méthodologie pour tous les projets bailleurs à savoir, l'organisation des réunions préparatoires et de suivi hebdomadaire ou bi-hebdomadaire et des séances de travail avec les Unités de Coordination de Projets (UCP) confrontées à des difficultés particulières et toutes les parties prenantes concernées. La TFP s'implique aussi activement dans des missions de terrain afin d'évaluer l'état d'avancement des projets et d'apprécier leur impact sur les populations bénéficiaires.

Par ailleurs, pour ce qui concerne le suivi, les méthodologies utilisées comprennent la collecte et l'analyse des données de réalisations en lien avec le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) des projets à travers une matrice, ainsi que le suivi des marchés en cours au Ministère des Finances et du Budget et des documents, notamment les Avis de Non-Objection (ANOs), attendus de la part des bailleurs. S'y ajoute la création et la mise à jour régulière d'une matrice des difficultés rencontrées.

Depuis sa création, les activités se sont focalisées principalement au niveau du portefeuille de la Banque mondiale, de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes avec une amélioration tangible des performances des projets.

A titre d'exemple, au niveau du portefeuille de la Banque mondiale, les actions de la Task Force ont permis l'amélioration des taux de décaissements des projets IPF sur les deux dernières années, passant d'un taux moyen de 16,02 sur les 7 dernières années, à 20,8 % en 2023-2024 puis à 25,08% en 2024-2025. Ce qui est un taux jamais atteint ces dernières années. L'objectif pour la présente année fiscale de la BM est de 30%.

## **Réalisations de la Task Force de la Primature du 01 Octobre au 31 Décembre 2025**

Sur la période, les activités de la TFP se sont articulées autour des grands points suivants : (i) le suivi des projets de la Banque mondiale, (ii) le suivi des projets de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes et (iii) le traitement des dossiers de la Primature.

### **i) Au titre du suivi des projets de la Banque mondiale :**

La TFP a procédé à travers une matrice de décaissement développée à des analyses approfondies et systématiques des performances des projets, avec un focus sur les niveaux d'atteintes des indicateurs, les niveaux de décaissement et les éventuels obstacles rencontrés tant au niveau national qu'au niveau du bailleur.

La liste des activités majeures menées au titre du portefeuille de la Banque mondiale se présente comme suit :

- Suivi du Plan de Travail Annuel Budgétisé de chacune des Unité Coordination de Projet (UCP), en veillant à sa cohérence, à l'atteinte de ses objectifs et au respect du délais de clôture des financements ;
- Organisation de réunions périodiques de suivi des projets en relevant les retards de mise en œuvre par rapport aux PTAB validés, et en identifiant tous les points de blocages éventuels et les solutionner ;
- Participation aux réunions du Comité de suivi et d'amélioration des niveaux de décaissements des projets financés par la Banque mondiale en Côte d'Ivoire (TFP/MFB/CCSPP-BM /MEPD/BM/Coordo/Acteurs de la chaîne de la dépense publique) ;
- Organisation des réunions spécifiques, chaque fois que nécessaire, pour examiner les mesures proposées par les UCP pour rattraper les retards identifiés ;
- Organisation et participation à des visites de chantier afin d'activer tous les intervenants de la mise en œuvre de chaque projet afin de rattraper les retards par rapports aux objectifs des PTAB ;
- Production de matrices de difficultés et de suivi de chaque projet afin d'alerter les UCP en retard sur leur objectif et les accompagner pour la résolution des difficultés et la mise en œuvre des mesures de rattrapage ;
- Consolidation hebdomadaire des difficultés rencontrées par les UCP tant au niveau national qu'au niveau de la Banque mondiale en vue de les partager avec l'ensemble des parties prenantes pour l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi des dossiers au niveau de tous les acteurs administratifs (DGMP, Contrôle Financier, ACCT, DGF, etc.) pour la diligence dans le traitement des dossiers ;

- Production des notes de synthèse périodiques à l'attention de SEM le Premier Ministre sur la performance des projets, les niveaux de décaissement et les difficultés relevées ;
- Préparation, organisation et participation de la revue trimestrielle et préparation du bilan trimestriel avant la clôture à mi-année fiscale de la Banque mondiale.

## **ii) Suivi des projets de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes :**

Dans le cadre du suivi des projets de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes, la TFP organise des réunions bi-hebdomadaires avec les UCP dans ces locaux, en collaboration avec la Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du Portefeuille de la BAD (CCSPPP-BAD), la Cellule de Coordination des Institutions du Groupe de Coordination Arabes et la Direction Générale des Finances (DGF). L'objectif de ces rencontres est d'assurer un suivi rigoureux des activités liées au décaissement des fonds de ces projets.

La liste des activités relatives au portefeuille de ces bailleurs se présente comme suit :

- Suivi du Plan de Travail Annuel Budgétisé de chacune des Unité Coordination de Projet (UCP), en veillant à sa cohérence, à l'atteinte de ses objectifs et au respect du délais de clôture des financements ;
- Organisation de réunions périodiques de suivi des projets en relevant les retards de mise en œuvre par rapport aux PTAB validés, et en identifiant tous les points de blocages éventuels et les solutionner ;
- Organisation des réunions spécifiques, chaque fois que nécessaire, pour examiner les mesures proposées par les UCP pour rattraper les retards identifiés ;
- Production de matrices de difficultés et de suivi de chaque projet afin d'alerter les UCP en retard sur leur objectif et les accompagner pour la résolution des difficultés et la mise en œuvre des mesures de rattrapage ;
- Consolidation hebdomadaire des difficultés rencontrées par les UCP tant au niveau national qu'au niveau des bailleurs en vue de les partager avec l'ensemble des parties prenantes pour l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi des dossiers au niveau de tous les acteurs administratifs (DGMP, Contrôle Financier, ACCT, DGF, etc.) pour la diligence dans le traitement des dossiers ;
- Production des notes de synthèse périodiques à l'attention de SEM le Premier Ministre sur la performance des projets, les niveaux de décaissement et les difficultés relevées ;

## **iii) Au titre du traitement des dossiers de la Primature :**

En plus des projets financés et cofinancés par les bailleurs, la TFP intervient sur des problématiques de la Primature dont la liste non exhaustive est la suivante :

- Participation de la Task Force :
  - o Au groupe de travail interministériel sur les agro-forêts ;
  - o Aux travaux du Comité Technique de Coordination de la Stratégie cacao durable ;

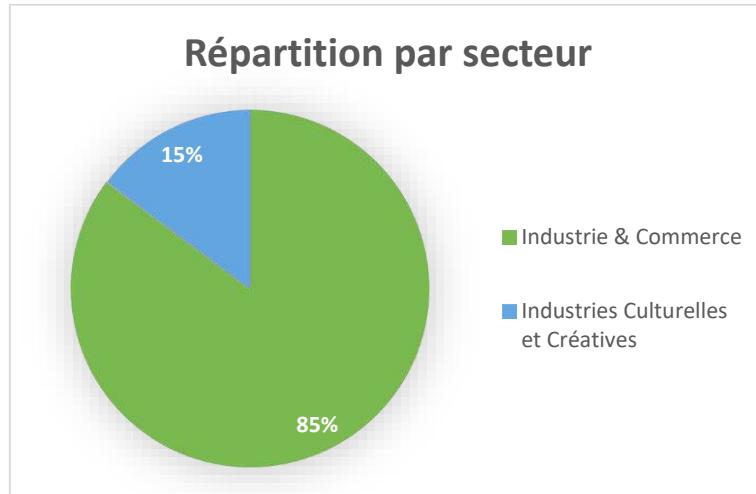
- Au Comité Ad Hoc pour le traitement des dossiers suivants :
  - Impact de la retenue du barrage de Singrobo-Ahouati sur l'autoroute du nord ;
  - Dévouement de la route nationale A1 pour l'exploitation d'une mine d'or ;
  - Opération immobilière de 75 hectares sur le site du Vitib
- A l'examen du dossier Technique de construction d'un bâtiment bureaux à la Primate.

## C- Au titre du pôle Industrie & ICC

### a) Suivi du portefeuille des projets

Au quatrième trimestre de l'année 2025, les activités de suivi des projets du pôle Industrie & ICC ont porté sur 23 projets (y compris les dossiers du Desk Secteur Privé du cabinet du Premier Ministre).

Sur l'année 2025, la répartition des projets et dossiers du pôle Industrie & ICC par secteur se présente comme suit : 23 projets du secteur Industrie & Commerce et 4 projets du secteur des ICC.



Graphe 1 : répartition des projets Industrie et ICC par secteur

### 2.1 Liste actualisée des projets suivis en 2025

#### Au titre du secteur Industrie et Commerce : 10 projets

- 1) Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile et Habillement ;
- 2) Projet d'investissement United Aryan, COIC / CIDT et CCA (industrie textile et habillement) ;
- 3) Projet d'investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement) ;
- 4) Travaux d'Aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE) ;
- 5) Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla) ;
- 6) Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING ;
- 7) La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire ;

- 8) Le Programme Social d'accélération de la production Vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI) ;
- 9) Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her) ;
- 10) Projet de développement d'une industrie de la seconde transformation du latex.

**Au titre du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) : 4 projets**

- 1) Transformation du Lycée d'Enseignement Artistique de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques ;
- 2) Programme de réhabilitation et de valorisation de la Ville de Grand Bassam ;
- 3) Construction et équipement d'une cité du cinéma (Studio national) ;
- 4) Projet de mise en place de Centres Culturels Intégrés.

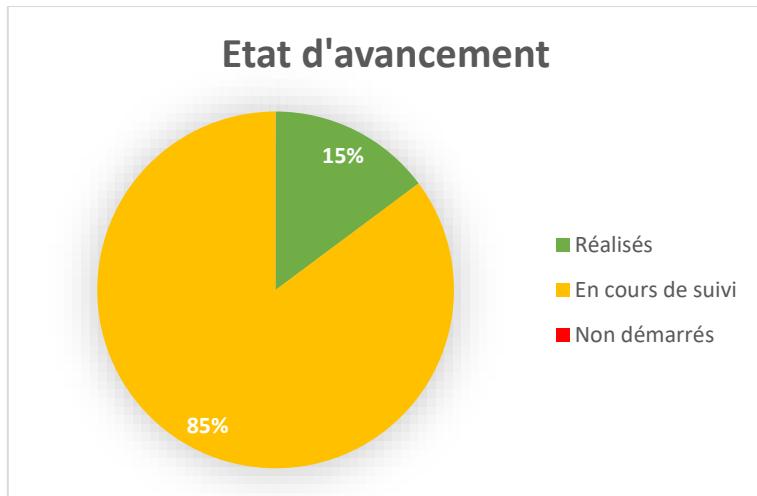
**Au titre des diligences du Desk Secteur Privé du Cabinet du Premier Ministre : 13 dossiers**

- 1) Africa CEO Forum 2025 ;
- 2) Conférence Climat et Innovation ;
- 3) Expo 2025 OSAKA ;
- 4) Dossier industrie sucrière ;
- 5) Projets Abu Dhabi Port : Port de San Pédro et ligne de TGV Abidjan Korhogo ;
- 6) Projet SIGFAE du MEMFPMA ;
- 7) Projet de Plateforme nationale de e-service du MEMFPMA ;
- 8) Projet de Centre National Ivoirien d'Excellence et d'Incubation en IA du MTND ;
- 9) Projet de Data Center et Cloud Souverain de l'Etat du MTND ;
- 10) Projet identité digitale et super App gouvernementale avec l'ONECI ;
- 11) Dossier SIMAT ;
- 12) Projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody ;
- 13) Stratégie nationale d'accueil et de construction des champions nationaux et Programme Economique pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE)

**2.2 Etat d'avancement des projets Industrie & ICC au titre de l'année 2025**

Au terme du quatrième trimestre, l'état d'avancement des projets se résume comme suit :

- 4 projets réalisés / dossiers traités :
  - Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla) ;
  - Africa CEO Forum 2025 ;
  - Conférence Climat et Innovation ;
  - Expo 2025 OSAKA ;
- 23 projets en cours de mise en œuvre :



Les détails relatifs à l'état d'avancement de chaque projet sont présentés dans le tableau suivant.

Légende statut

		
Réalisée	Suivi en cours	Non démarré

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
<b>I- SECTEUR COMMERCE &amp; INDUSTRIE</b>					
1.		Projet : Travaux d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou et Séguéla)	<p>Niveau d'avancement des aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Travaux d'aménagement des trois zones agroindustrielles achevés</li> <li><input type="checkbox"/> Signature d'une convention entre le CCA et la SOGEDI pour la gestion des ZAI le 14 février 2025</li> </ul>	RAS	RAS
2.		Réforme : Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile & Habillement (CT&H)	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Adoption de la politique sectorielle en conseil des ministres le 12 juin 2024</li> <li><input type="checkbox"/> Mise en place de 5 commissions thématiques pour le suivi de la mise en œuvre de la politique sectorielle</li> <li><input type="checkbox"/> Mission de réévaluation des unités textiles existantes en mars 2025 avec ATMS</li> <li><input type="checkbox"/> Réalisation d'une étude préliminaire pour l'aménagement de la zone franche textile de Bouaké</li> </ul> <p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Organisation d'un atelier du 13 au 15 novembre 2025 à Grand-Bassam ayant abouti à l'adoption du plan d'actions opérationnel (PAO) de la politique sectorielle sur le textile et l'habillement</li> <li><input type="checkbox"/> Mise en place d'une Task Force pour le suivi de la mise en œuvre du PAO de la politique sectorielle</li> </ul>	RAS	RAS
3.		Projet : investissement United Aryan, COIC / CIDT et Etat de Côte d'Ivoire (industrie textile et habillement)	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Emission d'une lettre d'intention d'investissement par UNITED ARYAN en Août 2022</li> <li><input type="checkbox"/> Signature d'un protocole d'accord entre le CCA, United Aryan, COIC/CIDT le 26/01/2024 lors du forum économique « Invest in Bouaké » pour un investissement de FCFA 203 milliards</li> </ul>	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mission conjointe UA2P, United Aryan, FTG et Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à Bouaké le 09/05/2024 en vue l'identification des locaux pouvant accueillir la nouvelle usine et les locaux pour la formation de la main d'œuvre en confection de vêtement</li> </ul> <p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Poursuite des démarches administratives et juridiques pour la mise à disposition du site de FTG</li> <li><input type="checkbox"/> Préparation d'un protocole d'entente impliquant Etat – secteur privé – financier – assistance technique relatif au projet intégré d'industrie textile</li> </ul>		
4.		Projet : investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement)	<p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Poursuite des négociations pour la reprise des sites d'UTEXI et de COTIVO</li> <li><input type="checkbox"/> Préparation d'un protocole d'entente impliquant Etat – secteur privé – financier – assistance technique relatif au projet intégré d'industrie textile</li> </ul>	RAS	RAS
5.		Projet : Travaux d'aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE)	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Prise en main officielle du projet par la SOGEDI depuis janvier 2024.</li> </ul> <p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Projet structuré en deux phases: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 1 - zone 2 (93 ha) : 95% d'exécution de la part ARISE. Fin conditionnée par les travaux d'aménées primaires</li> <li>- Phase 1 - zone 1 (94 ha) : démarrage des travaux par ARISE Ivoire en décembre. 2025</li> <li>- Phase 2 (243 ha) : non démarrée.</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Cérémonie officielle de prise de participation de l'Etat au capital de la Plateforme Économique et Industrielle d'Abidjan-PK24 (PEIA) à travers CDC-CI et CNPS à hauteur de 35%, le 9 octobre 2025</li> <li><input type="checkbox"/> Prise de participation actée par la CDC-CI. Pour la CNPS, des conditions suspensives rester à traiter</li> </ul>	<p>Indisponibilité des amenées primaires : travaux à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Fourniture d'électricité</li> <li><input type="checkbox"/> Eau potable</li> <li><input type="checkbox"/> Voirie principale</li> </ul> <p>Occupation illégale d'une partie du site par des entreprises privées</p>	

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Travaux d'amenées primaires : autorisation en novembre 2025 par le Ministère des Finances et du Budget de travaux gré à gré portant sur : le prolongement de la nervure centrale – phase 1 ; l'alimentation en eau potable du site – phase 1           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le raccordement électrique de 5MW – phases 1</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Démarrage des travaux des amenées primaires de la Phase 1 zone 2 en décembre 2025</li> <li><input type="checkbox"/> Finalisation des travaux d'installation des deux 1ères entreprises privées sur le site aménagé : début d'exploitation prévu pour janvier 2026</li> <li><input type="checkbox"/> Bail emphytéotique du site de la PEA signé</li> <li><input type="checkbox"/></li> </ul>		
6.		Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING	<p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mise en relation de MATA avec un partenaire technique et financier (PTF) par l'UA2P</li> <li><input type="checkbox"/> Lettre de manifestation d'intérêt adressé au PTF par MATA</li> <li><input type="checkbox"/> Travaux préparatoires en vue de la réalisation d'une étude sur les chaînes de valeur agricole : étude prévue pour janvier 2026 ;</li> <li><input type="checkbox"/> Processus de contractualisation avec la CAPEC en cours pour la réalisation des travaux ;</li> <li><input type="checkbox"/> Orientation stratégique des projets subordonnée aux résultats de l'étude sur les chaînes de valeur agricole.</li> </ul>	Difficultés du promoteur à financer son activité : passif financier lié aux activités de l'entreprise de distribution CITY DIA.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat de Côte d'Ivoire sur le règlement du passif financier lié aux activités précédentes.</li> <li><input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat à travers des garanties pour le financement</li> <li><input type="checkbox"/> Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.</li> </ul>
7.		La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire	<b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025,</b>	RAS	Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
8.		Programme Social d'accélération de la production Vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI)	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Travaux préparatoires en vue de la réalisation d'une étude sur les chaînes de valeur agricole ;</li> <li><input type="checkbox"/> Processus de contractualisation avec la CAPEC en cours pour la réalisation des travaux ;</li> </ul>	RAS	
9.		Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her)	Orientation stratégique des projets subordonnée aux résultats de l'étude sur les chaînes de valeur agricole.	RAS	

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
10.		Projet de développement d'une industrie de la seconde transformation du latex	<b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mise à jour du business plan des unités de production</li> <li><input type="checkbox"/> Préparation d'un protocole d'accord entre MGR et la société coopérative PROCANSO ;</li> <li><input type="checkbox"/> Préparation d'un protocole d'entente impliquant les principaux acteurs du projet (MGR, COOP.PROCANSO, Ministère en charge de la Santé)</li> </ul>	RAS	RAS
<b>I. SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES</b>					
11.		Projet de sauvegarde et de valorisation de la ville historique de Grand-Bassam	<b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b> Travaux de restructuration du projet en lien avec le projet « Bassam Terre des légendes » en cours	RAS	RAS
12.		Projet de transformation du lycée professionnel d'enseignement artistique (LPEA) de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Chantier à l'arrêt. Taux de réalisation des travaux gros œuvre estimé à environ 70%</li> <li><input type="checkbox"/> Déblocage d'une enveloppe de 50 millions de FCFA pour les APS</li> </ul> <b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025,</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Signature de contrat avec le cabinet d'architecture GM Design pour la réalisation des études APS et APD</li> <li><input type="checkbox"/> Déblocage d'une enveloppe de 275 millions de FCFA pour les APD</li> <li><input type="checkbox"/> Démarrage des études APS en novembre 2025 pour un délai de réalisation de 30 jours</li> </ul>	RAS	RAS
13.		Projet de mise en place de Centres Culturels Intégrés	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Restructuration du projet en cours : définition des sites pilotes ; préparation d'une étude de faisabilité ; recherche de financement pour les études</li> <li><input type="checkbox"/> Inventaire des sites disponibles pour le projet (localisation, statut du foncier, état des lieux physique de certains sites)</li> <li><input type="checkbox"/> Démarches auprès des collectivités locales pour la réservation de sites pour le projet.</li> </ul> <b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Consultations en cours pour un partenariat technique et financier pour la réalisation des études de faisabilité et de marché.</li> </ul>	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
14.		Projet de mise en place du Studio National (Cité de l'innovation et de la culture)	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Un fonds d'étude de 120 millions FCFA a été accordé par l'AFD au MCF dans le cadre du C2D. Ce fonds est destiné à financer les études de marché et les plans architecturaux dudit projet.</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation d'une mission benchmark MCF et MTND au second trimestre 2025</li> </ul>	RAS	RAS
<b>III- DILIGENCES DU CABINET DU PM</b>					
15.		Organisation de la participation de la Côte d'Ivoire à l'Africa CEO Forum (ACF) 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Tenue effective de l'édition 2025 de l'Africa CEO Forum 2025 du 12 au 13 mai 2025 ;</li> <li><input type="checkbox"/> Participation de plus de 2 800 dirigeants d'entreprise, investisseurs et décideurs publics venant de 75 pays ;</li> <li><input type="checkbox"/> Plus de \$ 200 millions d'accords signés, touchant des secteurs clés comme l'intelligence artificielle, l'énergie, la connectivité, et l'immobilier durable.</li> </ul>	RAS	RAS
16.		Organisation de la Conférence Climat et Innovation en partenariat avec la coopération allemande	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Tenue effective de la conférence du 12 au 13 Juin 2025</li> <li><input type="checkbox"/> Mobilisation de plus de 250 participants autour de solutions innovantes pour relever les défis du changement climatique en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest</li> </ul>	RAS	RAS
17.		Expo 2025 OSAKA	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Tenue de la Semaine Ivoirienne du 9 au 15 juin 2025, le 13 juin étant la journée consacrée spécialement à la Côte d'Ivoire</li> <li><input type="checkbox"/> Pavillon axé sur le cacao, la culture et la durabilité, avec des innovations technologiques et artistiques</li> </ul>	RAS	RAS
18.		Dossier industrie sucrière	<p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mise en place d'un groupe de travail technique (UA2P et sucriers) pour le développement de l'industrie sucrière et dérivés</li> <li><input type="checkbox"/> Mission terrain dans les usines sucrières du 26 au 29 novembre 2025 et du 02 au 05 décembre 2025</li> </ul>	RAS	RAS
19.		Projets Abu Dhabi Port : Port de San Pédro et ligne de TGV Abidjan Korhogo	<p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b></p> <p>Préparation d'un protocole d'accord entre Abu Dhabi Port et l'Etat de la Côte d'Ivoire</p>	RAS	RAS
20.		Projet SIGFAE du MEMFPMA	<p><b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b></p>	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
21.		Projet de Plateforme nationale de e-service du MEMFPMA	Préparation d'une convention de financement entre la société Emirati G42 Presight et l'Etat de Côte d'Ivoire représenté par la Primature, le MEMFPMA, et le MTND pour les différents projets	RAS	RAS
22.		Projet de Centre Nationale Ivoirien d'Excellence et d'Incubation en IA du MTND		RAS	RAS
23.		Projet de Data Center et Cloud Souverain de l'Etat du MTND		RAS	RAS
24.		Projet identité digitale et super App gouvernementale avec l'ONECI		RAS	RAS
25.		Dossier SIMAT	<b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b> Présentation des conclusions de la mission diagnostic réalisée par le cabinet KPMG en vue de détecter les causes des difficultés actuelles de la société SIMAT	RAS	RAS
26.		Projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody	<b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b> Consultation du cabinet d'architecture CADIC pour des travaux d'embellissement et de sécurisation du site de la baie de Cocody	RAS	RAS
27.		Stratégie nationale d'accélération et de construction des champions nationaux et Programme Economique pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE)	<b>Au 4<sup>ème</sup> trimestre,</b> <input type="checkbox"/> Elaboration des mesures d'accompagnement des Champions Nationaux ; <input type="checkbox"/> Préparation d'un atelier sur la Stratégie nationale d'accélération et de construction des champions nationaux <input type="checkbox"/> Cérémonie de présentation de la première cohorte du PEPITE le 04 décembre 2025	RAS	RAS

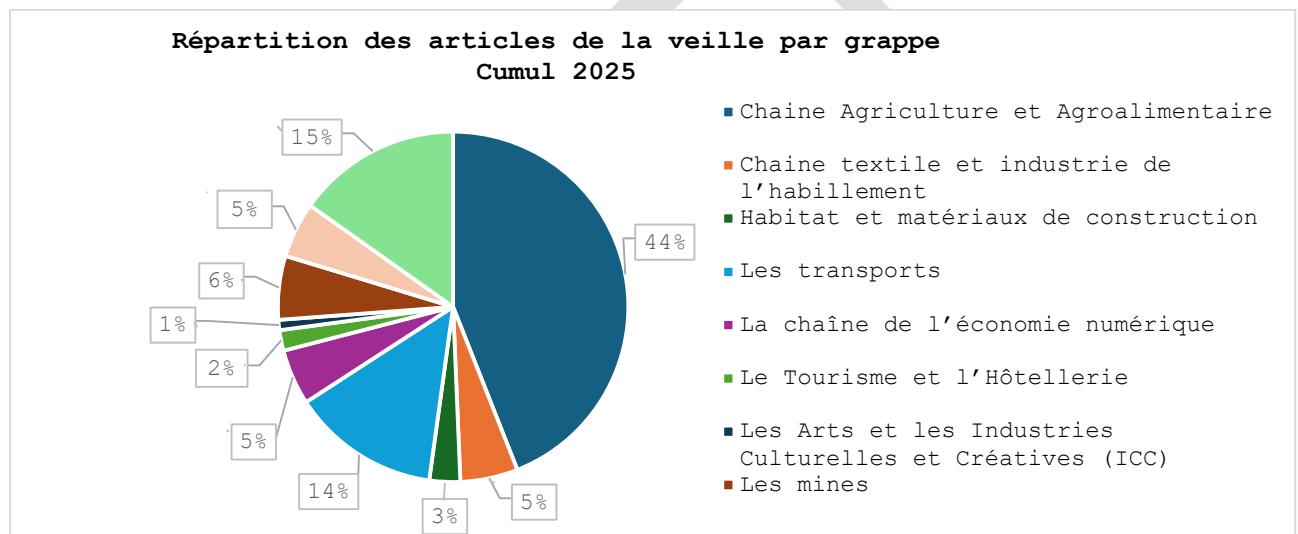
## 2) Veille informationnelle

Démarrée en septembre 2023, la veille informationnelle consiste à surveiller l'actualité nationale et internationale et à consigner, sous forme de notes à l'attention du Premier Ministre (notes hebdomadaires, notes de tendances périodiques ; notes thématiques), les faits les plus pertinents en lien essentiellement avec les grappes prioritaires de la vision stratégique « Côte d'Ivoire 2030 », à savoir :

<b>Groupe 1</b> : Chaine Agriculture et Agroalimentaire	<b>Groupe 6</b> : Le Tourisme et l'Hôtellerie
<b>Groupe 2</b> : Chaine textile et industrie de l'habillement	<b>Groupe 7</b> : Les Arts et les Industries Culturelles et Créatives
<b>Groupe 3</b> : Habitat et matériaux de construction	<b>Groupe 8</b> : Les mines
<b>Groupe 4</b> : Les transports	<b>Groupe 9</b> : Les hydrocarbures
<b>Groupe 5</b> : La chaîne de l'économie numérique	Autres : Energie, finances, autres industries, etc.

### 2.1 Principales tendances sur l'année 2025

De janvier à novembre 2025, 527 articles ont été recensés dans le cadre de la veille informationnelle, avec une forte proportion d'articles en rapport avec les grappes suivantes : Chaine Agriculture et Agroalimentaire (44%), Transport (14%) et Autres (15%).



Les principales tendances observées se déclinent comme suit :

Tendances	Faits marquants
<b>Cacao durable</b> Chute quasi continue des prix du cacao en 2025, dans un contexte de baisse de la demande, de prévisions de production en hausse et d'efforts soutenus pour un développement économique plus durable de la filière	Après avoir culminé à plus de 12 000 \$/tonne (~7200 FCFA/tonne) en décembre 2024, les cours du cacao sont en baisse quasi continue depuis mai 2025, atteignant un peu plus de 5 000 \$/tonne (~3 000 FCFA/kg) à la Bourse de New York en Novembre 2025. Cette chute du prix s'explique par divers facteurs. En effet, selon un expert de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), la chute des prix est surtout due à une diminution de la demande des broyeurs de fèves qui, face à un cacao devenu trop cher et une baisse de la demande des consommateurs, ont revu leurs recettes et innové pour limiter l'utilisation du cacao comme matière première. Selon d'autres sources, la production de cacao s'annonce meilleure notamment en Côte d'Ivoire (numéro 1 mondial) avec des estimations à 2 millions de tonnes contre 1,85 million de tonnes en 2024/25. La banque néerlandaise Rabobank estime quant à elle que la campagne 2025/2026 pourrait afficher un surplus de 273 000 tonnes grâce à la hausse de la production en Côte d'Ivoire et au Ghana. En outre, la décision de Washington en novembre 2025 de supprimer les droits de douane sur plusieurs produits agricoles importés dont le cacao requalifié comme produit indisponible sur le marché domestique contribue à stabiliser les prix du chocolat. Enfin, le report d'un an de la loi contre la déforestation de l'Union Européenne donne moins de stress aux acteurs du secteur du cacao qui, du fait des obligations contenues

	<p>dans ce projet de loi, pouvaient craindre des risques d'approvisionnement. Il n'en demeure pas moins que les pays producteurs poursuivent leurs efforts en vue de se conformer aux exigences de ce texte. A ce titre, la Côte d'Ivoire qui a mis en place un système numérique de vente et d'achat permettant de tracer les fèves et d'identifier les producteurs a également lancé en novembre 2025 la certification ARS 1000 pour un cacao traçable, sans déforestation et exempt de travail des enfants avec un objectif de mobilisation de 600 coopératives. A ce stade, il convient également de rappeler les actions en faveur des producteurs, notamment l'augmentation du prix bord champ du cacao, fixé désormais à 2 800 FCFA/kg depuis octobre 2025, contribuant à soutenir les initiatives de durabilité de la filière.</p> <p>Dans cette « lutte » pour assurer la disponibilité d'un cacao durable à un prix abordable, des géants du secteur s'illustrent au niveau de la R&amp;D. C'est le cas par exemple du Groupe Nestlé qui, en collaboration avec l'université Penn State et le centre CATIE du Costa Rica, a cartographié plus de 95% de la diversité génétique mondiale du cacao, créant une collection de 96 variétés pour renforcer la résilience face aux maladies, au climat et améliorer la qualité du chocolat. Ces travaux, complétés par des innovations post-récolte comme la transformation de la pulpe et du placenta du cacao en flocons, afin de valoriser davantage le fruit, visent à promouvoir une culture durable et à améliorer les moyens de subsistance des producteurs.</p>
<p><b>Agro-industrie</b></p> <p>En Afrique, une dynamique croissante d'investissements publics et privés transforme l'agro-industrie en moteur stratégique de développement durable, d'autosuffisance et de diversification industrielle, avec l'émergence de secteurs d'activité à forte valeur ajoutée.</p>	<p>En Afrique, les initiatives se multiplient pour le développement durable d'un écosystème agroindustriel en étroite collaboration avec le secteur privé. Dans cette dynamique, on note la création de nouvelles zones agro-industrielles dans des pays tels que le Nigéria (inauguration en août 2025 d'une zone agro-industrielle de 3 000 ha dans l'État d'Oyo) ou la RDC (signature d'un PPP de \$ 1 milliard (FCFA 600 milliards) en septembre dernier avec le suisse Mole Group pour développer un parc agro-industriel de 105 000 ha à Mbanza-Ngungu). En parallèle, on observe des initiatives de transformation locale des ressources agricoles pour des usages non alimentaires et à forte valeur ajoutée comme les biocarburants et les produits industriels. C'est le cas par exemple de l'Ouganda, où l'entreprise pharmaceutique et biotechnologique Dei Biopharma a mis en service en novembre dernier, une usine de transformation de manioc de \$ 50 millions (FCFA 30 milliards) à Kamuli, pour produire de l'amidon de manioc pharmaceutique et d'autres dérivés utilisés dans la fabrication de médicaments et produits alimentaires. On assiste également à l'émergence de nouvelles chaînes de valeurs notamment dans le secteur des engrains et des levures. Au Ghana par exemple, le groupe qatari Al Jedad Holdings envisage d'investir \$ 5 milliards (FCFA 3 000 milliards) pour une usine d'engrais et de traitement de gaz et pour des projets agroalimentaires. En Ouganda, le groupe burundais Itracom Fertilizers investira \$180 millions pour construire une usine d'engrais organiques d'une capacité annuelle de 250 000 tonnes, principalement à partir de fumier bovin local et de minéraux complémentaires. Ailleurs au Maroc, le groupe Anouar Invest a investi 480 millions de dirhams (FCFA 30 milliards) pour l'installation d'une usine de production de levure et d'améliorants alimentaires à partir de la mélasse, sous-produit de la filière sucrière.</p> <p>À moyen terme, ces initiatives devraient favoriser la création d'emplois qualifiés, stimuler la compétitivité des filières locales et attirer de nouveaux investissements étrangers tout en renforçant la capacité du continent à assurer son autosuffisance alimentaire.</p>
<p><b>Transport</b></p> <p>L'Afrique accélère ses investissements stratégiques dans les infrastructures et l'industrie du transport, avec une montée en puissance des partenariats internationaux et des projets structurants visant à renforcer l'intégration régionale, développer une industrie automobile locale et capter les opportunités de la ZLECAF dans un contexte de reconfiguration géoéconomique mondiale</p>	<p>L'Afrique poursuit sa dynamique d'investissements massifs dans le secteur du transport, véritable levier stratégique de développement socio-économique. Outre les initiatives de modernisation et d'expansion des infrastructures de transport, les pays africains, notamment ceux du nord, avec le Maroc en tête, nouent de plus en plus de partenariats internationaux (avec la Chine et l'Europe) pour développer une véritable industrie du transport particulièrement dans le secteur de l'automobile. Par exemple, en Égypte, le chinois Sailun, envisage d'investir près de \$ 1 milliard (FCFA 600 milliards) pour la construction d'une usine de pneus dans la zone industrielle TEDA Egypt à Aïn Sokhna. Le Kenya a quant à lui signé un accord de \$ 800 millions (FCFA 480 milliards) avec le groupe chinois Linglong pour l'installation d'une usine de fabrication de pneus à Mariakani, dans le comté de Kilifi. A ce stade, il est important de faire observer que la demande croissante de pneus en Afrique (\$ 7,10 milliards en 2025 et \$ 8,94 milliards en 2030), contraste avec une forte dépendance aux importations malgré la disponibilité locale de caoutchouc naturel (15 % des volumes mondiaux). Les marques chinoises et occidentales dominent le marché tandis que la production locale reste marginale, freinée par des défis techniques, un manque d'infrastructures industrielles et l'absence de caoutchouc synthétique.</p> <p>Au niveau des infrastructures, d'importants investissements sont prévus par les Etats africains. Dans le secteur ferroviaire, le Maroc a lancé officiellement la construction d'une ligne de train</p>

	<p>à grande vitesse de 430 km reliant Kénitra à Marrakech, d'un coût total de 96 milliards de dirhams (FCFA 6 041 milliards). Au Nigéria, le gouvernement a annoncé le lancement de son premier projet de train à grande vitesse, estimé à près de \$ 60 milliards (plus de FCFA 33 000 milliards), pour relier les quatre principaux pôles économiques du pays (Lagos, Abuja, Kano et Port Harcourt). La Tanzanie poursuit avec ses voisins enclavés (Burundi et Zambie), le développement de lignes ferroviaires pour faciliter leur accès au port de Dar es-Salam, pour un coût de près de \$ 3,45 milliards (FCFA 2 000 milliards). Au niveau des infrastructures aéroportuaires, outre les initiatives individuelles des Etats, on observe une dynamique continentale portée par l'UA qui, à la faveur du IIIe Sommet sur le financement des infrastructures en Afrique (28 – 31 Octobre 2025 à Luanda), a annoncé un plan stratégique de \$ 30 milliards (FCFA 18 000 milliards) visant à révolutionner le secteur de l'aviation en Afrique au cours de la prochaine décennie. Cette initiative vise à mettre en œuvre le Marché unique du transport aérien africain (SAATM) dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'UA pour un système de transport aérien unifié. Les investissements ciblent les infrastructures aéroportuaires, la modernisation technologique et le respect des normes mondiales en matière de développement durable. Au niveau des infrastructures portuaires, le Maroc s'illustre à nouveau avec le projet du port de Dakhla Atlantique à plus de € 1 milliard (FCFA 656 milliards) pour stimuler les échanges sud-sud et offrir un nouvel accès à la mer aux pays enclavés du Sahel.</p> <p>En somme, on assiste à une accélération de la mise en œuvre de corridors stratégiques et d'infrastructures multimodales pour renforcer les réseaux de transport internes et l'intégration régionale tout en réduisant la dépendance aux chaînes logistiques extérieures. Cette dynamique ouvre la voie à l'émergence d'une industrie locale du transport (rails, automobiles, équipements, logistique, etc.), soutenue par des partenariats public-privé et des financements ciblés, afin de capter les opportunités de la ZLECAF et du rééquilibrage géoéconomique mondial dans un contexte de tensions commerciales globalisé.</p>
--	--

## 2.2 Recommandations

Au regard des principaux faits marquants de la veille informationnelle, les principales recommandations suivantes ont été formulées aux travers des différentes notes produites à l'attention du Premier Ministre :

### **Tendance 1 : Chute quasi continue des prix du cacao en 2025, dans un contexte de baisse de la demande, de prévisions de production en hausse et d'efforts soutenus pour un développement économique plus durable de la filière**

- **Défi relatif à la performance du verger ivoirien :**
  - Solliciter du CCC une évaluation actualisée de l'impact du Swollen Shoot, des mesures de lutte déployées ainsi que les perspectives à court, moyen et long terme ;
  - Solliciter du CCC la conduite d'une étude-bilan mettant en évidence les forces et faiblesses de la politique de gestion de la productivité de 2011 à ce jour ;
- **Défi relatif à la maîtrise de l'offre de cacao ivoirien et son impact sur le prix international**  
Inciter le CCC à développer et proposer une stratégie de gestion de l'offre du cacao (plan de lutte contre les maladies, plan de fertilisation et régénération des sols et plan de protections des vergers) pour assurer l'efficacité des mécanismes de soutien des prix aux producteurs (différentiel de revenu décent ou autre mécanisme de prix plancher) ;
- **Amélioration du revenu des planteurs :**  
Inciter le CCC à réformer le système de commercialisation visant à assurer la protection des prix garantis aux producteurs en cas de baisse du marché tout en permettant de saisir les opportunités d'un marché haussier ;
- **Accroissement de la transformation locale du cacao :**  
Encourager l'installation de nouvelles usines, afin de protéger le marché intérieur contre les fluctuations de prix au niveau international.

**Tendance 2 : En Afrique, une dynamique croissante d'investissements publics et privés transforme l'agro-industrie en moteur stratégique de développement durable, d'autosuffisance et de diversification industrielle, avec l'émergence de secteurs d'activité à forte valeur ajoutée.**

- Conformément au PND 2021-2025, accélérer la mise en œuvre de la stratégie des 7 clusters industriels prioritaires notamment celui relatif à l'agro-industrie ;
- Créer des cadres d'attractivité à travers la mise en place de Zones Economiques Spéciales bénéficiant des infrastructures et équipements logistiques modernes.

**Tendance 3 : L'Afrique accélère ses investissements stratégiques dans les infrastructures et l'industrie du transport, avec une montée en puissance des partenariats internationaux et des projets structurants visant à renforcer l'intégration régionale, développer une industrie automobile locale et capter les opportunités de la ZLECAF dans un contexte de reconfiguration géoéconomique mondiale.**

- Accélérer les projets de développement du réseau ferroviaire ivoirien (dorsales Est et Ouest) ;
- Stimuler la mise en place d'un écosystème attractif pour le développement d'une industrie du transport en étroite collaboration avec le secteur privé : mesures réglementaires ; Zones Economiques Spéciales ; curricula de formation, etc.

### **C. Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)**

La Cellule Économie Circulaire de la Primature (CECP), rattachée à l'Unité d'Appui aux Projets Prioritaires (UA2P), fonctionne en équipe pluridisciplinaire chargée de piloter et coordonner la transition vers l'économie circulaire en Côte d'Ivoire. Son organisation est bâtie autour d'un noyau d'experts aux compétences complémentaires qui assurent la mise en œuvre opérationnelle, technique et institutionnelle des missions confiées par le Premier Ministre. L'équipe est structurée autour de cinq pôles fonctionnels :

- Politiques publiques et cadres réglementaires – coordination institutionnelle, normalisation, intégration de l'EC dans les stratégies nationales.
- Territorialisation et sensibilisation – engagement des collectivités, installation de référents et comités locaux.
- Projets, innovations et R&D – appui aux porteurs de projets, développement de filières circulaires, accompagnement technique.
- Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers & coopération Internationale – mobilisation des PTF, appui aux opérateurs privés, développement des synergies nationales et internationales.

### 3. Tableau des résultats

Axe stratégique	Résultats clés obtenus	Indicateurs quantifiés
<b>Axe 1 – Politiques, Stratégies, Normes &amp; Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration de l'EC dans le PND 2026–2030</li> <li>Intégration de l'EC dans les CDN 3.0</li> <li>Contribution à la stratégie nationale Genre et Climat</li> <li>Intégration de l'EC dans les normes ISO (TC 323 – ISO 59000)</li> <li>Elaboration du cadre de résultats EC</li> <li>Lancement de l'Initiative Transition circulaire (PNUD-CECP) effectué</li> <li>Elaboration du Plan de transition circulaire en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 ateliers nationaux majeurs</li> <li>3 cadres politiques intégrées</li> <li>2 documents-cadres en cours</li> <li>1 participation internationale structurante</li> </ul>
<b>Axe 2 – Territorialisation &amp; Sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes pilotes engagées : Anyama, Bassam, Guibéroua</li> <li>Référents EC désignés</li> <li>Cadre de collaboration (DGDDL–UVICOCI) opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 communes engagées</li> <li>4 initiatives locales capitalisées</li> <li>4 partenaires territoriaux structurants</li> </ul>
<b>Axe 3 – Projets, Innovations &amp; R&amp;D</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>École Circulaire : co-construction CECP–UNICEF–PAM–FAO engagé</li> <li>Déchets sanitaires (Epharmed-CI) en cours de reformulation</li> <li>Centrales biomasse BIOCRUDE/ValoLab recadré</li> <li>Projets pilotes (Résidus d'attéké, Myciculture, D3E, Karité, Plastiques) en cours calibrage</li> <li>Cartographie des acteurs et initiatives engagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 Portefeuille de 10 projets structurants réalisé</li> <li>2 modèles financiers en recadrage</li> <li>1 filière innovante territorialement prête</li> <li>1 Base de données des acteurs et initiatives</li> </ul>
<b>Axe 4 – Mobilisation des PTF et Coopération Internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alliances stratégiques (PNUD, FAO, BEI, Invest International...)</li> <li>Participation à la réunion des chefs de coopération pour la présentation de la CECP et la mobilisation des coopérants autour de la thématique EC</li> <li>Structuration du réseau national EC</li> <li>PNUD : financement et appui à la réalisation du projet Initiative de Transition Circulaire lancé,</li> <li>Mobilisation de pour une étude pour l'institutionnalisation de la CECP réalisée</li> <li>Partenariat technique avec GUDE-PME, AIRP et CIREJ en cours de négociation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 rencontres internationales (GIZ Allemagne, Invest International Pays-Bas)</li> <li>8 PTF engagés</li> <li>1 initiative nationale conjointe CECP–PNUD lancée</li> <li>1 initiative multi-partite CECP–UNICEF–FAO–PAM</li> <li>1 Portefeuille de projets</li> <li>1 réseau national en cours de structuration</li> </ul>

#### **4. Faits marquants**

PND 2026–2030 : intégration complète du pilier Économie Circulaire

CDN 3.0 : intégration dans les secteurs

Territorialisation : émergence des premières communes circulaires.

Représentation internationale : ISO TC 323 (Jamaïque).

Partenariats structurants : GIZ, PNUD, FAO, BEI, UNICEF, PAM, Invest International.

#### **5. Contraintes rencontrées**

Lenteurs administratives dans la désignation des référents territoriaux ;

Dossiers techniques incomplets de certains promoteurs ;

Délais de validation des modèles financiers ;

Ressources humaines limitées face à l'ampleur du portefeuille ;

### **IV- PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (JANVIER À MARS 2026)**

#### **A. Au titre du pôle Agriculture**

Les perspectives 2026 du pôle Agriculture s'articuleront autour de la poursuite des projets en cours, la mise en œuvre de nouveaux projets émanant non seulement de la Feuilles de routes 2026 mais aussi de l'exécution des diligences prioritaires émanant de Monsieur le Premier Ministre. À cet effet, le pôle concentrera son appui sur les axes spécifiques suivants :

- La réalisation de l'Etude de la CAPEC ;
- Contribution à l'élaboration d'une stratégie agricole visant à garantir la sécurité alimentaire ;
- Opérationnalisation des projets de Invest International ;
- L'élaboration d'une stratégie pour la mise en place d'un écosystème CT&H;
- Contribution à la valorisation et à une meilleure régulation de la filière sucrière ;
- Opérationnalisation des projets prioritaires émanant du Cabinet du PM ;
- Contribution à la mise en œuvre des activités prioritaires de la SNCD

#### **B. Au titre du pôle Industrie & ICC**

Pour l'année 2026 les perspectives porteront sur la poursuite de la mise en œuvre des activités programmées dans le cadre du Plan de Travail de l'UA2P, l'alignement des priorités avec les nouvelles Feuilles De Route

2026 et au-delà et l'appui à la mise en œuvre des nouvelles diligences prioritaires provenant du PM. De façon spécifique, il s'agira d'apporter un appui pour :

- La mise en œuvre de la politique nationale d'industrialisation;
- Poursuite des actions en faveur des PPP en vue du développement de chaînes de valeur de secteurs stratégiques
- La mise en œuvre de la politique nationale de développement des ICC
- L'opérationnalisation de la Stratégie Nationale pour les Champions Nationaux
- Le développement de projets dans le secteur de l'économie numérique.

#### **A- Au titre du Pôle Social et de la Task Force de la Primature**

Les perspectives seront focalisées sur :

- La continuité du suivi des projets financés et cofinancés par les bailleurs (BM, BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes) sur le territoire ivoirien à travers des analyses approfondies et systématiques des performances des projets, avec un focus sur les niveaux d'atteintes des indicateurs, les niveaux de décaissement et les éventuels obstacles rencontrés tant au niveau national qu'au niveau des bailleurs ;
- La mise en œuvre de la Feuille de route découlant de l'atelier de Grand Bassam ;
- Suivi des diligences de SEM le Premier Ministre ;
- Production des notes de synthèse périodiques à l'attention de SEM le Premier Ministre sur la performance des projets, les niveaux de décaissement et les difficultés relevées ;
- Poursuite de l'examen des dossiers instruits par le Comité Ad Hoc.

#### **B- Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)**

Les perspectives 2026 de la Cellule Economie Circulaire seront les suivantes :

- Adoption du plan national de Transition
- Lancement des programmes : École Circulaire, Commune Circulaire, Label Territoire Circulaire
- Installation des comités EC dans les 14 Districts ;
- Installation des comités EC dans les Ministères techniques ;
- Suivi des programmes circularisés du PND ;
- Opérationnalisation des projets pilotes (déchets sanitaires, biomasse, myciculture, pneus) ;
- Plateforme nationale de capitalisation ;
- Forum national des Territoires Circulaires ;
- Renforcement des équipes CECP et budgétisation pérenne ;
- Diffusion nationale des normes ISO 59000.